

56/RA/7

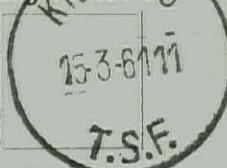
~~URGENT~~

Classe

CONGO BELGE - BELGISCH-CONGO

SERVICE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS  
DIENST DER TELEVERBINDINGEN

NUMERO Nummer	ORIGINE Oorsprong	MOTS Woorden	DATE Datum	HEURE Uur	VIA Via
26	usa	46/44 4		1130	

Arrivé à :  
Aangekomen te :Heure :  
Uur :Indications de service  
taxées  
Betaalde dienstaanwij-  
zingenof  
00019  
ctdTÉLÉGRAMME  
Telegram

Réponds lajati kibungo tchilga témisigela  
Subanza bururi kibungo mutembo  
noj ry Dana Rayi myamanya  
Kibungo gobaaplo kibungo kibungo  
kibungo kibungo myamanya  
Kibungo kibungo =

Explication des abrévia-  
tions admises pour les in-  
dications de service ta-  
xées :Verklaring van de afkor-  
tingen toegelaten voor de  
betaalde dienstaanwijzin-  
gen

RP = Réponse payée.

Antwoord betaald.

LT = Télégramme lettre.

Brieftelegram.

CR = Accusé de récep.

Kennisgeving van  
ontvangst

TC = Collationnement.

Te collationneren

La Colonie n'est soumise à aucune responsabilité en raison de la correspondance privée par voie télégraphique.

De Kolonie is niet verantwoordelijk wat betreft de private correspondentie langs telegrafische weg.

(Ordonnance législative n° 254/Téléc. du 23 août 1940.)

(Wetgevende ordonnantie nr. 254/Telev. van 23 augustus 1940.)

No 910/41404 vous rappelle prescription ma lettre 910/384  
du 26/12/40 relative envoi rapport mensuel devant faire  
pour la partie expédition =

Régular

rechercher



DR DR  
TMB TMB  
DR DR  
DR DR

593

SiM

M

13

2/61.

MESSAGE POSTALISE

TERRITOIRE KIBUNGU

Mr Van Housbeck  
voit cela c'est de l'ayant  
pané. C'est très facile

N°28221/BRS VOUS RAPPELLE NECESSITE ETABLIR ET ENVOYER URGENCE  
RAPPORTS STUPEFIANTS A PHARVARU CONFORMEMENT LETTRE 72/5670 PHAR  
DU 3/12/57 DE PHARVARU

R.SIDENCE

D.o

---

Exp. : RESIDENCE DU RUANDA A KIGALI LE 21/1/1961.

M  
RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE KIBUNGU

Kibungu, le 21 février 1961.-

N° 523 /Sec:27/02/vn.-

Copie pour information à Monsieur le Résident  
Spécial du Rwanda à KIGALI.-

L'Administrateur de Territoire,  
SCHMIT, P.

Objet:  
Rapport annuel stupéfiants

A Monsieur le Résident Général  
à  
ISHREBURA.-

S/couvert de Monsieur le Résident Spécial à KIGALI.-

Monsieur le Résident Général,

Suite à votre n°72/5670/PHAR du 3 décembre 1957,  
j'ai l'honneur de vous transmettre un exemplaire du  
rapport annuel 1960 des stupéfiants.-

L'Administrateur de Territoire,  
SCHMIT, P.-



RESIDENCE DU RÉGIMENT  
TERRITOIRE DE KIBANGU

Ribungu, le 21 février 1961.-

n° 523 /secr/27/02/72/-

Copie pour information à Monsieur le Résident Spécial du Rwanda à KIGALI.-

L'Administrateur de Territoire,  
SCHMIT, P.

Objet:  
Rapport annuel stupéfiants

À Monsieur le Résident Général  
à  
KIGALI.-

S/couvert de Monsieur le Résident Spécial à KIGALI.-

Monsieur le Résident Général,

Suite à votre n°72/5670/PHAR du 3 décembre 1957,  
j'ai l'honneur de vous transmettre un exemplaire du  
rapport annuel 1960 des stupéfiants.-

L'Administrateur de Territoire,  
SCHMIT, P.-

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE KIBUNGU

Kibungu, le 21 février 1961.-

N° 524 /Sec. 27/02/VR.

A Monsieur le Médecin en Chef

Objet:  
Rapport annuel  
des stupéfiants.

à

U.S.U.M.B.U.R.A.-

S/couvert de Monsieur le Résident Spécial à KIGALI-

Monsieur le Médecin en Chef,

Conformément à la lettre n° 72/5670/PHAR du 3 décembre 1957 de Monsieur le Gouverneur du Ruanda-Urundi, j'ai l'honneur de vous transmettre un exemplaire du rapport annuel 1960 des stupéfiants.-

L'Administrateur de Territoire,  
SCHMIT, P.-

RESIDENCE DU RUANDA  
TERRITOIRE DE KIBUNGU

Kibungu, le 21 février 1961.-

N° 524 /Sec. 27/02/MR.

A Monsieur le Médecin en Chef

à

U.S.U.M.B.U.R.A.-

Objets.  
Rapport annuel  
des stupéfiants.

S/ouvert de Monsieur le Résident Spécial à KIGALI.-

Monsieur le Médecin en Chef,

Conformément à la lettre n° 72/5670/PHAR du 3 décembre 1957 de Monsieur le Gouverneur du Ruanda-Urundi, j'ai l'honneur de vous transmettre un exemplaire du rapport annuel 1960 des stupéfiants.-

L'Administrateur de Territoire,  
SCHMIT, P.-

- Un exemplaire parviendra à Monsieur le Médecin en Chef de la Colonie à UGANDA pour le 1er Février 1961
- Un second exemplaire parviendra à Monsieur le Médecin Provincial pour le 1er Février.-

COLONIE : KIMBIA-URUNDI  
COT : KIMBIA  
KIRINGU : KIRINGU

## LIVTS POUR L'ANNÉE 1960

à intérêts:

ou par une fabrication

équée au marché

ou le territoire :

de la production

vue de la

signées plus haut

Risanga, le  
L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE,  
SCOTT, P.

## IX.- Matières possibles :

- 31.- La plante de chanvre indien croît-elle à l'état sauvage ? oui ou non  
Dans l'affirmative,  
a/ avec quelle abondance ? superficie : .....  
PRODUCTION : .....  
b/ en est-il fait un usage illicite .....  
c/ Dispositions sociales prises pour la répression de cet usage illicite : .....
- III.- TRAFIC ILLICITE.
- 32.- Compte rendu général du trafic illicite en faisant ressortir tous les faits  
En particulier :  
a/ Dans quelle mesure le trafic illicite est-il alimenté par une production illicite à l'intérieur du pays (indiquer les sources si possible) .....  
b/ En cas de production ou de fabrication illicite, les stupéfiants sont-ils destinés à l'usage intérieur ou extérieur, en totalité ou en partie : .....  
c/ A-t-on la preuve que des stupéfiants de contrebande transitent par le pays  
Dans l'affirmative, de quelles renseignements dispose-t-on  
1/ Quant à l'origine : .....  
2/ Quant à la destination de ce trafic : .....
- 33.- Indiquer : a/ la nature des stupéfiants saisis .....  
b/ la quantité totale de chaque stupéfiant : .....
- 34.- Quels sont les renseignements détenus sur la culture du pavot à opium ou illicite de l'opium : .....  
a/ régions de culture : .....  
b/ mesures prises : .....
- 35.- Quels sont les renseignements détenus sur la culture de la plante cannabia :  
production illicite de cannabis :  
a/ régions de culture : .....  
b/ mesures prises : .....
- 36.- Le nombre de poursuites et de condamnation : voir feuille annexe
- 37.- Quels sont les prix pratiqués sur le marché illicite : .....
- 38.- Quelles sont les méthodes employées par les trafiquants : .....
- 39.- Fournir des précisions sur toutes les affaires illicites qui n'auront pas été (joindre le rapport de saisies éventuellement) : .....
- 40.- Suggestions relatives à la répression du trafic illicite : .....

III.- Utilisation prévalente :

31.- La plante de chanvre indien croît-elle à l'état sauvage ? oui ou non  
Dans l'affirmative,  
a/ avec quelle abondance ? superficie

PRODUCTION

b/ en est-il fait un usage illicite  
c/ Dispositions sociales prises pour la répression de cet usage illicite

IV.- TRAFFIC ILLICITE:

32.- Compte rendu général du trafic illicite en faisant ressortir tous les détails  
En particulier :

a/ Dans quelle mesure le trafic illicite est-il alimenté par une production illicite à l'intérieur du pays (indiquer les sources si possible)

b/ En cas de production ou de fabrication illicite, les stupéfiants sont-ils destinés à l'usage intérieur ou extérieur, en totalité ou en partie ?

c/ A-t-on la preuve que des stupéfiants de contrebande transitent par le pays  
Dans l'affirmative, de quelles renseignements dispose-t-on

1/ Quant à l'origine : .....

2/ Quant à la destination de ce trafics

33.- Indiquer : a/ la nature des stupéfiants saisis  
b/ la quantité totale de chaque stupéfiant

34.- Quels sont les renseignements détenus sur la culture du pavot à l'usage de l'opium

a/ régions de culture

b/ mesures prises

35.- Quels sont les renseignements détenus sur la culture de la ~~cannabis~~ ~~cannabis~~ ~~cannabis~~  
production illicite de cannabis :

a/ régions de culture

b/ mesures prises

36.- Le nombre de pourvautiers et de consommateurs à voir feuille annexe

37.- Quels sont les prix pratiqués sur le marché illicite ?

38.- Quelles sont les méthodes employées par les trafiquants ?

39.- Fournir des précisions sur toutes les affaires illicites qui n'ont pas été (joindre le rapport de saisies éventuellement) ;

40.- Suggestions relatives à la répression du trafic illicite ?

- Un exemplaire pervenir à Monsieur le Maire en Chef de la Colonie à Tshumera pour le 1er février 1962
- Un second exemplaire pervenir à Monsieur le Maitre Provincial pour le 1er février.-

PROVINCE : KINSHASA-KINZIKA  
DISTRICT : KINSHASA  
TERRITOIRE : KIBUNGU

### RTS POUR L'ANNÉE 1960

Intégreront :

ou par une fabrication

sés au marché

ou le territoire :

de la production

ne de la

galdes plus haut

Ribungu, le  
L'ADMINISTRATEUR DE TERRITOIRE,  
SOUBET, P.